

# Les Busards du Vexin

Les busards sont des rapaces diurnes (qui vivent le jour). Comme tous les rapaces, ils disposent de serres acérées, d'un bec tranchant en forme de crochet, d'une vue très développée et d'un excellent odorat.

En France, il existe 4 espèces de busard : le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, le Busard des roseaux et le Busard pâle. Toutes ces espèces peuvent s'observer sur le territoire du Vexin

Le Busard Saint-Martin est un migrateur partiel. Cela signifie qu'un certain nombre d'oiseaux passent l'hiver sur les lieux de reproduction, alors que d'autres partiront au sud de l'Europe rechercher des conditions plus favorables pour passer l'hiver. Des oiseaux plus nordiques peuvent également venir passer l'hiver chez nous. Les données sur les lieux d'hivernage sont encore très parcellaires. Des études par suivi d'oiseaux équipés de balises GPS sont en cours et pourraient éclairer d'un jour nouveau nos connaissances.

## PRESENTATION DES ESPECES :

Les busards volent souvent au ras des champs de céréales sur de long trajet. Les busards peuvent parfois être confondus avec la Buse variable, aux teintes vaguement ressemblantes à celle des femelles et des immatures de busards. Mais la Buse variable est plus massive avec des ailes proportionnellement plus larges que celles du busard et une queue arrondie.

### Busards Saint-Martin :

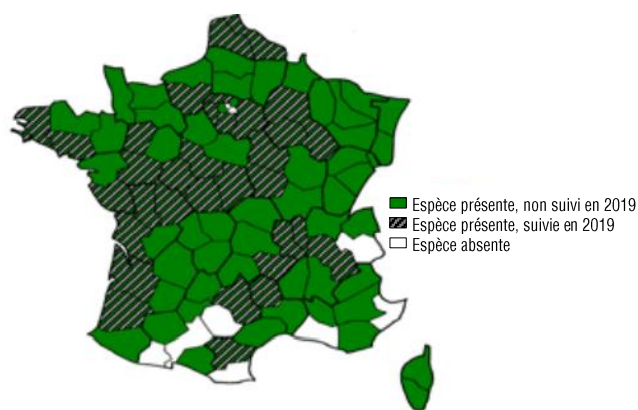
Le Busard Saint-Martin est le plus commun sur le territoire du Parc Naturel Régional du Vexin Français, il niche chaque année dans le Vexin et fait l'objet d'un suivi annuel depuis 2011.



Le mâle est reconnaissable à son apparence gris-blanc avec le bout des ailes noir (primaires). Une bande noire est visible sur le bord postérieur de l'aile et son croupion (bas du dos) est blanc.

La femelle peut être repérée par son croupion blanc visible de loin sur son dos brun.

Son aire de répartition va de l'Europe occidentale, en passant par l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, la Turquie et se trouve également en Amérique du Nord.



Répartition du Busard Saint-Martin  
en France en 2019

## **Busard des roseaux :**

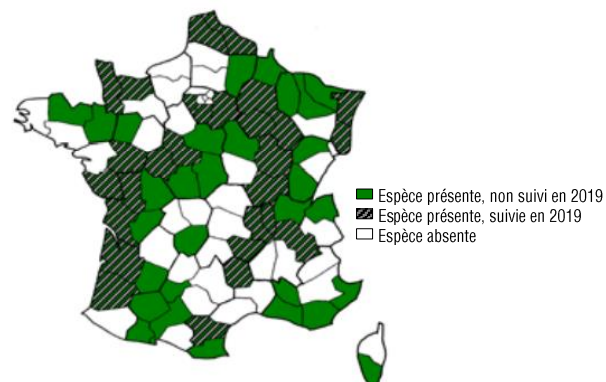
Le Busard des roseaux, bien que nicheur très exceptionnel dans le Vexin, est assez fréquent avec notamment des jeunes qui écument les plateaux céréaliers à la recherche d'une proie. C'est le plus imposant des busards présents en France.



Le mâle s'identifie grâce à ses trois couleurs : le bout des ailes noir, ses ailes et sa queue grise et son dos brun. La femelle de couleur dominante brun foncé se différencie avec sa tête et sa gorge crème (plus ou moins étendue).

Son aire de répartition va de la France, l'Espagne, l'Europe du Nord et de l'Est, jusqu'en Afrique du Nord et subsaharienne. En France, l'espèce migre partiellement. Et certains individus plus nordiques survolent la France et l'Espagne.

Cette espèce affectionne particulièrement les grandes roselières, bordures des lacs et étangs, champs de céréales ou plantations de jeunes arbres pour sa nidification.



Répartition du Busard des roseaux en France en 2019

## **Busard cendré :**

Le Busard cendré est un oiseau surtout visible au passage migratoire (printemps /automne). Un seul couple a niché dans le Vexin en 10 ans de suivi. C'est le plus élancé des busards, avec les ailes souvent en V prononcé.

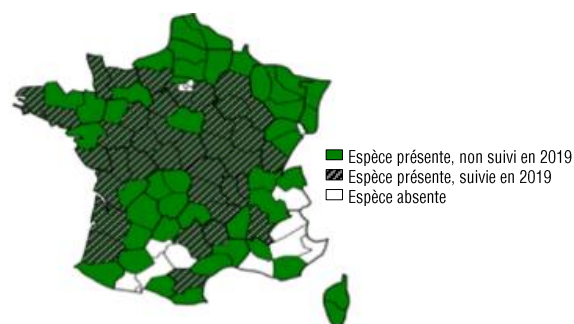


Le mâle est gris cendré sur les parties supérieures avec le bout des ailes noir. Une petite barre alaire noire est visible dans de bonnes conditions et le dessous des ailes est blanc barré de brun et de noir. La femelle ressemble à la femelle de Busard Saint-Martin, mais sa

silhouette est plus fine.

Son aire de répartition comprend l'Europe, la Russie, l'Asie centrale et l'Afrique du Nord. C'est un migrateur total, il effectue de longs trajets de migration quittant l'Europe, et traversant la Méditerranée pour atteindre le sud du Sahara.

En France, le Busard cendré utilisait pour nicher les landes, les garrigues, les marais et les friches. Aujourd'hui les nids sont localisés surtout dans les cultures céréalières et dans une moindre mesure dans les prairies de fauche.



Répartition du Busard Cendré en France en 2019

## Le Busard pâle :

Le Busard pâle est très rare dans le Vexin, et uniquement au passage migratoire. Sa présence étant attestée par le suivi GPS de certains oiseaux.



A noter que la dynamique de population du Busard pâle et l'amélioration des connaissances des ornithologues sont plutôt favorables à une augmentation des observations de ces magnifiques oiseaux dans les années à venir.

Le mâle a une silhouette proche du Busard Saint-Martin. La femelle se différencie de celles des autres busards (cendrés ou Saint-Martin) par des motifs qui ornent la face et par un collier clair qui entoure la base du cou.

## **DONNEES BIOMETRIQUES SUR LES DIFFERENTS BUSARDS :**

|                            | Envergure*<br>(en cm) | Taille<br>(en cm) | Poids<br>(en gr) |
|----------------------------|-----------------------|-------------------|------------------|
| <u>Busard Saint-Martin</u> |                       |                   |                  |
| Mâle                       | 103 à 108             | 44 à 52           | 290 à 400        |
| Femelle                    |                       |                   | 395 à 600        |
| <u>Busard des roseaux</u>  |                       |                   |                  |
| Mâle                       | 116 à 126             | 49 à 56           | 530 à 730        |
| Femelle                    |                       |                   | 720 à 960        |
| <u>Busard cendré</u>       |                       |                   |                  |
| Mâle                       | 96 à 116              | 39 à 50           | 227 à 370 (281)  |
| Femelle                    |                       |                   | 290 à 445 (340)  |
| <u>Busard pâle</u>         |                       |                   |                  |
| Mâle                       | 95 à 120              | 48                | 200 à 550        |
| Femelle                    |                       |                   |                  |

\* Envergure : Distance entre les extrémités des ailes étendues.

Les cartes sont issues de Circus'laire n°48 LPO réseau Busards



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ÎLE-DE-FRANCE

